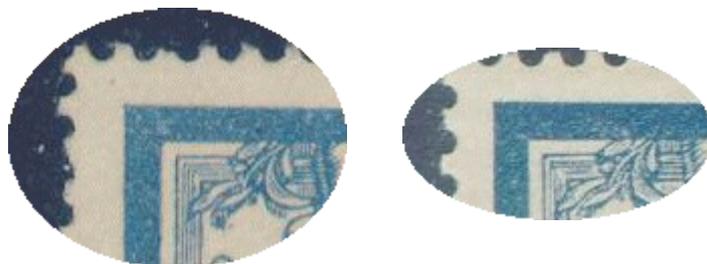


## Les faux de FORBIN

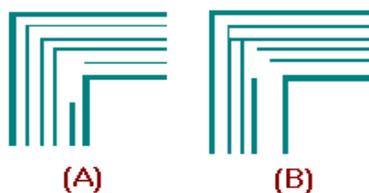
*Ces timbres sont facilement identifiables. Ils ont été étudiés par M. QUESNEL dans l'Echo de la Timbrologie numéro 1470 d'Octobre 1976. IL s'agit de faux pour tromper les collectionneurs. Ces vignettes sont apparues vers 1912 chez le marchand parisien FORBIN, d'où leur nom. Ils sont -à de très rares exceptions- tous oblitérés. Probablement, en raison des poursuites possibles envers les faussaires (cf. [articles 443-2, 443-4, 444-1, 444-3 du code pénal](#))*

*il a pu tous les oblitérer pour ne tromper que les collectionneurs en vendant de pseudo fac-similés. On ne sait toujours pas avec certitude où ces timbres ont pu être imprimés. Peut-être en Belgique ? M. Wilfrid HAWORTH a émis l'hypothèse d'un vol en 1901 à l'Atelier des timbres-poste. L'administration aurait alors changé le poinçon pour démasquer les voleurs. Mais cette version paraît peu plausible si l'on considère l'absence de trace de ce vol de Merson dans les documents administratifs d'époque et le grand nombre de faux timbres émis dans les BFE. Il semble bien que l'on soit dans le cas d'une escroquerie visant les collectionneurs.*

L'identification se fait par l'angle supérieur gauche :



*il y a deux lignes brisées dans le timbre authentique (B) alors que le faux (A) a été finement gravé. L'impression est également plus belle.*



*Également dans l'angle supérieur gauche de l'écusson de la valeur, il y a 5 lignes de points dans le faux et 4 seulement dans l'authentique. Seul le 5F est apparu sur le marché français. Les fausses oblitérations du 5F de France représentent les bureaux de Paris (1,2,4,10,22, 25, 41, 51, 66, 96, 118), Boulogne sur Mer, Marseille A, Reims-Vesle, etc. Comme le faussaire ignorait sans doute que le poinçon du 5 F différait des autres, tous les 1F, 2F, 5F des BFE comportent ces mêmes différences.*

